
Choix langagiers en milieu minoritaire: attitudes et identité concomitantes

RICHARD CLÉMENT, RENÉE GAUTHIER et KIMBERLY NOELS,
Université d'Ottawa

Résumé

Plusieurs études témoignent de l'importance des variables sociostructurelles et linguistiques dans le processus d'acculturation. Cette recherche s'intéresse plus particulièrement à la relation entre usage langagier et identité culturelle. Un questionnaire portant sur l'identification au groupe anglophone et francophone a été passé à des étudiants et étudiantes de langue maternelle française de la région de la rive nord d'Algoma (Ontario). Afin de déterminer l'effet du choix linguistique, ce groupe fut divisé selon la langue d'usage habituelle. Les résultats démontrent qu'un emploi fréquent de l'anglais correspond à une forte identification à ce groupe et à une identification moindre au groupe francophone, c'est-à-dire à une identité située de type 'assimilée'. D'autre part, l'usage habituel du français est relié à l'identification prédominante aux francophones et à une identité dite 'séparée'. Malgré ces différences, la grande majorité des participants opte pour l'appartenance au deux groupes ethno-linguistiques comme idéal d'acculturation. Les résultats d'une analyse factorielle effectuée sur les scores d'identification ainsi que sur les indices d'attitudes et de contact interethnique révèlent l'existence d'un mécanisme sociocognitif relativement complexe lié à l'identité. Ces résultats sont interprétés dans le cadre des théories contemporaines de l'acculturation et des rapports intergroupes.

Abstract

Much research has shown the importance of socio-structural and linguistic variables in the process of acculturation. The specific focus of the present study is on the relationship between language use and cultural identity. Francophone students from the North Shore of Algoma, Ontario answered a questionnaire concerning their identification to Anglophone and Francophone groups. The effects of language use were assessed by comparing groups of respondents who reported English and French as their most usual mode of communication. The results show that frequent usage of English corresponds to a strong identification with the Anglophone group and a lesser identification with the Francophone group, a pattern which corresponds to an 'assimilated' situated identity. The usage of French is, however, related to the identification to francophones and a 'separated' situated identity. In spite of these differences, the vast majority of respondents favours identification with both ethno-cultural

groups as their preferred mode of acculturation. The results of a factor analysis of the identification scores together with indices of attitudes and inter-ethnic contact reveal the existence of a relatively complex socio-cognitive mechanism related to identity. These results are interpreted within the context of current theories of acculturation and inter-group relations.

Dans la tradition politique canadienne, l'idéologie du multiculturalisme occupe une place importante comme justification et véhicule de tolérance à l'égard des groupes ethniques minoritaires. Il semble cependant que le contact entre ethnies modifie de façon notable l'identité des groupes en présence. Ces modifications correspondent à des symptômes d'acculturation, un phénomène d'abord défini par Redfield, Linton et Herskovits (1936) comme étant le processus de changement d'identité résultant d'une interaction interculturelle continue. Ce processus n'est cependant pas invariable d'une société à l'autre. Il est sujet aux contingences contextuelles ainsi qu'aux comportements et aux attitudes des individus qui se côtoient. Cette recherche s'intéresse donc plus particulièrement aux relations entre le statut ethnolinguistique, l'usage langagier et l'identité ethnique.

Le statut ethnolinguistique correspond à la position qu'occupe un groupe à l'intérieur d'une collectivité. Si cette position est minoritaire, Leclerc (1986) suggère qu'il existe deux choix pour l'individu: la soumission ou la résistance. Il ne représente cependant ces choix qu'en terme d'un désir de sauvegarder ou de rejeter l'identité minoritaire. D'après Berry (1984), il existe aussi un choix à faire quant au caractère désirable ou non de l'identification au groupe majoritaire. Selon la réponse à deux questions, soit «est-il important de conserver sa propre identité culturelle?» et «est-il important d'entretenir des relations avec d'autres groupes?», il décrit quatre choix possibles quant au mode d'acculturation endossé par l'individu. L'*assimilation* est le fait de s'approprier une culture étrangère tout en laissant de côté son identité première. La *séparation* est le fait de rejeter l'autre culture et de préserver la culture première. L'*intégration* correspond à l'idéal multiculturel, c'est-à-dire une situation où un groupe maintient sa propre identité tout en intégrant certains aspects de la culture du deuxième groupe. Enfin, Berry souligne qu'un rejet de sa propre culture sans un désir d'entretenir des contacts avec l'autre groupe correspond à la *marginalisation*.

Dans le but de valider cette taxonomie, une étude de Berry, Kim, Power et Young (1989) examine la situation de divers groupes minoritaires (autochtones, immigrants et francophones) au Canada. Les instruments utilisés leur permettent d'évaluer l'attitude des participants à l'égard de chacun des modes d'acculturation. Ils rapportent une corrélation positive entre les attitudes à l'égard des modes caractérisés par un désir de retenir l'identité première (séparation et intégration). D'autre part, ils trouvent aussi une relation négative entre ces derniers modes et ceux qui sont caractérisés

par un rejet de la culture première (assimilation et déculturation). Enfin, Berry et ses collègues (1989) remarquent que tous les groupes minoritaires étudiés favorisent l'option de l'intégration.

De tout autres résultats sont cependant obtenus par Clément et Noels (1991). Plutôt que d'utiliser des échelles d'attitude à l'égard des modes d'acculturation, ces derniers demandent aux participants d'évaluer séparément leur sentiment d'identification aux groupes en présence dans une série de situations particulières. Dans leur recherche comparative de groupes majoritaires et minoritaires menée sur le campus de l'Université d'Ottawa, ils remarquent que tous les groupes ont une tendance à identifier la séparation comme le mode d'acculturation qui les caractérise. Cette tendance est cependant modifiée par le statut des groupes évalués. Ils observent, par exemple, que dans le cas des Franco-Ontariens, leur statut minoritaire résulte en une identification moins forte à leur propre groupe et un rejet moins prononcé de l'identité anglophone, si on les compare avec un groupe francophone majoritaire, les Québécois. Il semble donc, selon Clément et Noels (1991), que même si l'intégration est le mode d'acculturation préféré d'après Berry et al. (1989), la séparation correspondrait davantage à ce qui est vécu. De plus, on observe dans ce dernier cas une influence prédominante du statut comme déterminant contextuel.

Malgré l'importance accordée au statut linguistique des participants, le milieu dans lequel la recherche de Clément et Noels (1991) fut menée en est un protégé pour les minorités. Le caractère bilingue de l'Université d'Ottawa et du contexte de la capitale fédérale agit en sorte que les francophones se retrouvent, de façon institutionnelle, sur un pied d'égalité avec la majorité anglophone. Alors que les Franco-Ontariens de l'Université d'Ottawa peuvent relativement aisément transiger en français, ces conditions peuvent s'avérer impossibles dans une situation minoritaire extrême. Dans ce dernier cas, on devrait s'attendre à ce que l'importance de la culture et de la langue seconde favorise les modes d'intégration et d'assimilation. Le premier but de cette recherche est donc d'appliquer la taxonomie proposée par Berry (1990) et l'approche de l'identité située de Clément et Noels (1991) à une population d'un statut ethnolinguistique clairement minoritaire.

Le deuxième but de cette recherche a trait à la relation entre langue et identité. Si le statut ethnolinguistique d'un groupe influence son mode d'acculturation, ce doit être par la modification des caractéristiques culturelles de ce groupe. Pour plusieurs chercheurs (Clément & Hamers 1979; Fishman, 1977; Giles & Byrne, 1982), le choix d'une langue ou d'un style langagier particulier est lié à l'appartenance au groupe caractérisé par ce style. Selon la théorie de l'identité ethnolinguistique (Beebe & Giles, 1984; Giles & Byrne, 1982), le statut aurait un impact direct sur le choix d'une langue à l'intérieur d'une communauté (voir aussi Landry & Allard, 1990). Plus la représentation démographique d'un groupe quelconque est forte, son statut socio-économique élevé et le support institutionnel important, plus il sera en mesure de

retenir son identité première, correspondant à l'usage d'un code langagier particulier. Dans le cas d'une minorité, une faible représentation sociostructurale entraînerait un désir de s'identifier au groupe majoritaire, provoquant ainsi l'assimilation linguistique et culturelle de ce groupe (Gardner & Clément, 1990; Mougeon, 1984).

Edwards (1985) défend une position différente. Il propose que la langue parlée n'est qu'un marqueur symbolique distinguant les groupes. Il prétend que les contextes linguistique et culturel sont dissociables. Il serait donc possible pour un individu de conserver une allégeance à un groupe dont la langue ancestrale ne serait plus utilisée. Jusqu'à ce jour, l'étude de la relation entre langue et identité a produit des résultats contradictoires (voir Hamers & Blanc, 1989; Kwak, 1990). Clément et Noels (1991) rapportent qu'un petit groupe hors-échantillon de francophones parlant surtout l'anglais s'identifie davantage aux anglophones qu'aux francophones. Par ailleurs, Edwards et Chisholm (1987) décrivent la situation d'individus de descendance écossaise manifestant toujours des sentiments d'appartenance à leur groupe d'origine malgré qu'ils n'en n'utilisent plus la langue (i.e. le gaélique écossais). En dépit des résultats rapportés par Clément et Noels (1991), il est donc possible que l'appartenance à un groupe se perpétue par le biais de symboles autres que la langue. Cette étude a donc pour deuxième but de contribuer à ce débat en évaluant plus particulièrement la relation entre choix langagier et identité en milieu minoritaire.

Si le lien entre langue et identité tient, on devrait aussi constater une relation entre cette dernière et les processus sous-jacents au comportement langagier. Plusieurs théories sociopsychologiques de l'apprentissage et de l'usage des langues secondes (par exemple Clément, 1984; Giles & Byrne, 1982; Hamers & Blanc, 1982; Lambert, 1978) proposent l'existence d'un lien entre l'identité et l'usage et la compétence langagière d'une part, et d'autre part, certaines caractéristiques définissant les rapports interethniques. Ainsi, des contacts fréquents avec les membres du groupe majoritaire augmentent le statut perçu de ce groupe (Miller & Brewer, 1984) et son attrait comme groupe d'identification éventuel. De plus, les contacts influencent la confiance en soi lors de l'utilisation de la langue du groupe majoritaire dans la mesure où ce sont des contacts plaisants (Clément, 1984; Clément & Kruidenier, 1985). Une telle perception semble également réduire la peur d'assimilation (Taylor, Meynard & Rhéault, 1977). Clément (1987) propose enfin que plus la fréquence de contacts est élevée, plus la confiance lors de l'usage de la langue seconde augmente. Cette confiance accrue faciliterait par ailleurs l'intégration linguistique dans la culture dominante. Jusqu'à ce jour, le lien entre ces aspects des rapports intergroupes et l'identité ethno-linguistique n'a cependant pas fait l'objet d'études empiriques et c'est là le troisième but de cette recherche.

Dans l'optique de ces trois objectifs, cette recherche fut menée auprès de francophones de la rive nord du comté d'Algoma situé dans l'ouest de l'Ontario. Selon les données du recensement de 1986 (Recensement Canada,

Cette échelle était précédée de directives incitant le participant à procéder aux deux évaluations de façon indépendante l'une de l'autre. Elles évoquaient explicitement la possibilité que certaines situations puissent donner lieu à une identification simultanée aux deux groupes ou au rejet simultané des deux groupes. Une analyse de la cohérence interne de l'échelle constituée de tous les items réunis a produit un indice de fiabilité de .87 (alpha de Cronbach) pour l'échelle d'identification au groupe francophone et de .89 pour l'échelle d'identification au groupe anglophone.

Fréquence des contacts. Les participants évaluaient la fréquence des contacts avec le groupe anglophone au cours des six derniers mois en se situant sur une échelle en cinq points, définie à une extrémité par «pas fréquent du tout» et à l'autre par «extrêmement fréquent».

Les cinq dernières variables étaient évaluées grâce à des échelles en six points de type Likert. Sauf pour l'échelle des attitudes à l'égard des modes d'acculturation, chacune était constituée de quatre items, dont deux énoncés renversés.

Attitudes à l'égard des modes d'acculturation. Deux items inspirés de Berry, Kalin et Taylor (1977) évaluaient respectivement le désir de rétention de l'identité francophone («Je crois qu'il est essentiel de préserver la langue et la culture française en Ontario») et le désir de s'intégrer au groupe anglophone («Je crois qu'il est important de travailler avec les anglophones à la poursuite de buts communs»).

Peur d'assimilation. Cette échelle évaluait la mesure dans laquelle le participant perçoit que la connaissance de l'anglais aura pour conséquence la perte de la langue et de la culture française ($\alpha = .73$).

Anxiété lors de l'usage du français. Ces énoncés mesuraient l'anxiété ressentie par le participant lorsqu'il communique en français ($\alpha = .46$). Un score élevé reflète un haut degré d'anxiété.

Anxiété lors de l'usage de l'anglais. Ces énoncés mesuraient l'anxiété ressentie par le sujet lorsqu'il doit parler l'anglais ($\alpha = .56$). Un score élevé reflète un haut degré d'anxiété.

Qualité des contacts. Cette échelle avait pour but de vérifier si le participant considérait ses contacts avec le groupe anglophone comme étant généralement plaisants ($\alpha = .59$).

Procédure

L'enquête fut menée pendant la période régulière d'un cours de français pour chaque niveau académique à partir de la dixième année dans les deux écoles secondaires françaises, et dans une salle hors des heures de cours pour le groupe postsecondaire. L'expérimentatrice lisait à haute voix les directives écrites sur la première page; les étudiants et étudiantes remplissaient ensuite le questionnaire.

RÉSULTATS

Cette étude a pour but d'évaluer l'identification ethnolinguistique de francophones vivant dans des milieux où ils sont franchement minoritaires ainsi que la relation entre l'usage langagier habituel (français ou anglais) et différents aspects de l'identité et des rapports avec le groupe majoritaire. Une analyse préliminaire de la variance comparant les moyennes selon la classe, l'école et le sexe a démontré qu'il n'existe pas de différences significatives attribuables à l'école ou à la classe fréquentée par les participants. Il semble cependant que les participants de sexe masculin éprouvent légèrement plus d'anxiété [$M = 2.22$] lors de l'usage de l'anglais que ceux du sexe féminin [$M = 1.82$; $F(1, 96) = 5.35$, $p < .01$]. L'anxiété des hommes peut s'expliquer par leur moins grande facilité pour l'apprentissage et l'usage général des langues (cf. Harris, 1977; Maccoby & Jacklin, 1974). Quatre analyses statistiques furent par la suite effectuées. Les résultats en sont rapportés séparément ci-après.

Analyse des moyennes

Une première analyse de la variance fut effectuée sur les moyennes des deux échelles d'identification. Deux facteurs furent contrastés, soit le groupe d'appartenance [usagers du français (UF) vs usagers de l'anglais (UA)] et le groupe cible (francophone vs anglophone). En principe, les scores obtenus peuvent varier de 1 à 5 et plus le score est élevé, plus l'individu s'identifie fortement au groupe cible en question. Les résultats révèlent qu'il existe un effet d'interaction (voir Figure 1a) entre le groupe cible et le groupe auquel appartient le sujet [$F(1,80) = 35.62$, $p < .0001$].

Des tests post-hoc (Tukey HSD) révèlent que pour tous les groupes d'appartenance, l'identification au groupe francophone est significativement différente de l'identification au groupe anglophone. Pour les participants du groupe UF, cette différence témoigne d'une identification française supérieure à l'identification aux anglophones [$q(2, 80) = 6.31$, $p < .01$]. Des résultats opposés sont obtenus pour le groupe UA [$q(2, 80) = 5.54$, $p < .01$]. D'autre part, les résultats suggèrent également que le groupe UA s'identifie plus fortement au groupe anglophone que le groupe UF [$q(2, 80) = 5.12$, $p < .01$] et, qu'inversement, le groupe UF s'identifie plus au groupe francophone que le groupe UA [$q(2, 80) = 8.07$, $p < .01$].

Polarisation

L'analyse précédente avait pour objet les réactions individuelles des participants. Afin d'obtenir un indice de la tendance en même temps qu'un indice de consensus de ces trois groupes comme collectivité, un score t fut calculé pour chacune des 21 situations qui constituent les échelles d'identification. En combinant le point milieu de ces échelles, soit «3», avec la

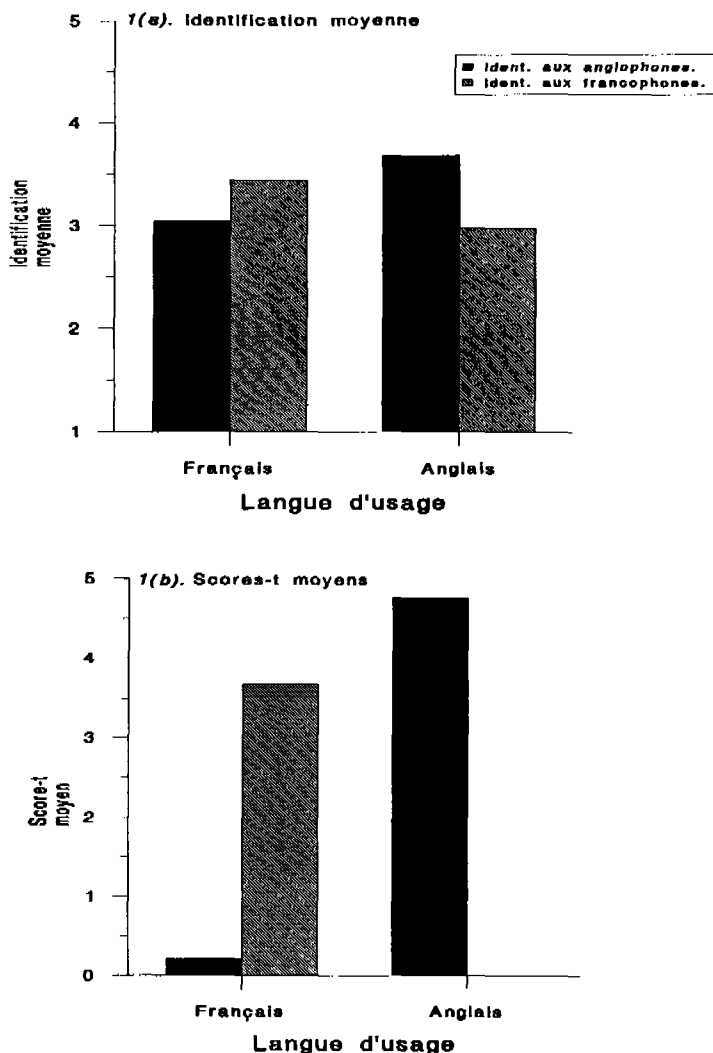


Fig. 1 Identification en fonction du groupe d'appartenance et du groupe cible

moyenne et l'écart type du groupe pour l'item en question, la formule « $t = (M - 3) / (\text{écart type} / \sqrt{n})$ » fournit un indice de la polarisation du groupe. Un score positif signifie une identification au groupe proposé par l'échelle (francophone ou anglophone) et un score négatif signale un rejet de l'identification au groupe proposé par l'échelle.

Subséquentement, une analyse de la variance en deux dimensions, croisée sur le facteur groupe d'appartenance et répétée sur le facteur groupe cible mettait en relation les scores de polarisation. Dans cette analyse, les 21

situations qui constituaient les échelles d'identification sont prises comme «sujets». Les résultats révèlent une interaction significative (voir figure 1b) entre le groupe d'appartenance et le groupe-cible [$F(1, 40) = 7.55, p < .01$].

Le groupe UF manifeste une polarisation en faveur de l'identité francophone significativement plus prononcée que le groupe UA [$M = .002; q(2, 40) = 3.41, p < .05$]. D'autre part, le groupe UA manifeste une polarisation significativement plus élevée sur l'échelle d'identification au groupe anglophone que le groupe UF [$q(2, 40) = 4.22, p < .01$]. Pour le groupe UA, l'identification au groupe anglophone est plus élevée que celle au groupe francophone [$q(2, 40) = 3.18, p < .05$]. Le même contraste n'est cependant pas significatif pour le groupe UF [$q(2, 40) = 2.32, p > .05$].

Distributions selon le mode d'acculturation

Identité située. Pour vérifier si les modes d'identification choisis par les sujets UF et UA étaient différents, chacun de ces groupes fut classifié selon le schème de Berry (1984). Ainsi un sujet ayant un score moyen d'identité située inférieur à 3, c'est-à-dire le point milieu des échelles d'identification, est perçu comme rejetant l'identification suggérée par l'échelle. Par ailleurs, un score supérieur à 3 traduit un sentiment d'identification au groupe indiqué par l'échelle. Un score faible sur les deux échelles situe donc le sujet parmi le groupe optant pour la déculturation. Un score faible sur l'échelle d'identification aux francophones mais élevé sur l'échelle d'identification anglaise suggère que le sujet se dit assimilé. D'autre part, si le score est élevé pour l'identification francophone et faible par rapport au groupe anglophone, le participant semble endosser la séparation. Enfin, un score élevé sur les deux échelles suggère une tendance vers l'intégration. Le tableau 1a illustre la répartition des trois groupes selon ces quatre options et le chi-carré obtenu est statistiquement significatif [$\chi^2(3, N = 85) = 11.88, p = .008$].

En se référant aux résidus types¹, il est évident que les sujets du groupe UF se sentent plutôt séparés et pas du tout assimilés. De leur côté, les francophones parlant surtout l'anglais (UA) rejettent carrément la séparation et se sentent assimilés.

Identité préférée. Des résultats contrastants sont obtenus lorsque cette opération est répétée en utilisant les échelles d'attitudes à l'égard des modes d'acculturation inspirées de Berry et al. (1977). Le tableau 1b illustre pour chacun des groupes de la rive nord la distribution des participants selon leur mode d'acculturation préféré. Le chi-carré n'est pas significatif [$\chi^2(3, N = 83) = 5.30, p = .15$] et la majorité des participants des deux groupes manifestent

¹ Les résidus types étant normalement distribués, un résultat supérieur à $|1.96|$ est interprété comme représentant un écart significatif entre la fréquence théorique sous l'hypothèse nulle et la fréquence observée. Le signe positif ou négatif associé au résidu type signale une fréquence, respectivement plus élevée ou plus basse, des observations de la cellule correspondante.

TABLEAU 1

Distribution des participants selon le mode d'acculturation et le groupe d'appartenance

Mode		1(a) Identité située		1(b) Identité préférée	
		UF	UA	UF	UA
Marginalisation	<i>f</i>	1	2	0	1
	%	2.6	4.5	0.0	2.5
	<i>r.-t.</i>	-0.5	0.5		
Assimilation	<i>f</i>	11	23	7	12
	%	28.9	52.3	17.9	27.2
	<i>r.-t.</i>	-2.1	2.1		
Séparation	<i>f</i>	14	3	0	3
	%	36.8	6.8	0.0	6.7
	<i>r.-t.</i>	3.3	-3.3		
Intégration	<i>f</i>	12	16	32	28
	%	31.7	36.4	82.1	63.6
	<i>r.-t.</i>	-0.5	0.5		
Total	<i>f</i>	38	44	39	44
	%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Note. *f* = fréquence; % = pourcentage du total des participants dans ce groupe d'appartenance; *r. t.* = résidus type

une préférence pour l'intégration, conformément aux résultats déjà obtenus par Berry et al. (1989).

Relations entre les variables

Afin d'évaluer la relation entre les modes d'acculturation situés et préférés et diverses variables socio-psychologiques, une analyse factorielle fut effectuée sur les données. La langue d'usage (variable no 4) fut codifiée «1» pour le groupe dont la langue préférée est le français et «2» pour le groupe dont la langue préférée est l'anglais. L'analyse par la méthode de l'axe principal suivie d'une rotation varimax a produit quatre facteurs rendant compte de 67 pour cent de la variance (voir tableau 2).

Le premier facteur reçoit des saturations appréciables ($> |.30|$) de cinq variables. Sa composition suggère que les individus qui ne craignent pas l'assimilation (variable 9) rapportent des contacts plutôt désagréables avec les anglophones (variable 10) et une absence d'anxiété lorsqu'ils utilisent le français (variable 7). Ces individus utilisent d'ailleurs principalement le français (variable 4) et ont également tendance à s'identifier aux francophones (variable 5). Ce facteur recoupe donc des variables liées à l'identification au groupe francophone ainsi qu'à des rapports peu harmonieux avec le groupe anglophone. Il semble donc correspondre à une dimension d'identification française par antagonisme.

Le deuxième facteur est défini principalement par quatre variables. Les

TABLEAU 2
Matrice factorielle des relations entre les variables

Variables	Facteurs			
	I	II	III	IV
1. Attitude envers la rétention de L1	-.03	.08	.90	.01
2. Attitude envers la participation à L2	-.14	-.17	.06	.87
3. Fréq. de contact avec les anglophones	-.09	.78	.22	.04
4. Langue utilisée le plus souvent	-.50	.46	-.37	-.14
5. Identification au groupe francophone	.63	-.27	.39	.10
6. Identification au groupe anglophone	-.26	.74	-.16	-.04
7. Anxiété lorsqu'on utilise le français	-.62	.09	.22	.11
8. Anxiété lorsqu'on utilise l'anglais	-.10	-.50	.06	-.64
9. Peur d'assimilation	-.81	-.12	.38	-.09
10. Qualité de contact avec les anglophones	-.69	.29	.06	.15

individus ayant des contacts fréquents avec les anglophones (variable 3) ont tendance à s'identifier à ceux-ci (variable 6), à ne pas éprouver d'anxiété lorsqu'ils utilisent l'anglais (variable 8) et à plutôt utiliser l'anglais dans la vie de tous les jours (variable 4). Ce facteur semble donc correspondre à une dimension d'*identification et de contact avec les anglophones*.

Le troisième facteur reçoit également des saturations appréciables de quatre variables. Les individus ayant une attitude positive à l'égard de la rétention de la langue et de la culture première (variable 1) s'identifient aux francophones et craignent l'assimilation (variables 5 et 9) et utilisent surtout le français dans la vie de tous les jours (variable 4). L'attitude à l'égard de la rétention de la langue française définit de façon prédominante ce facteur. L'interprétation en est cependant nuancée par la présence de la peur d'assimilation soulignant le statut minoritaire du français. Ce facteur semble donc correspondre à une dimension d'*attitude protectionniste minoritaire*.

Le facteur IV est défini par deux variables. Les individus manifestant un intérêt pour la collaboration avec les anglophones (variable 2) sont aussi ceux qui rapportent peu d'anxiété lorsqu'ils utilisent l'anglais (variable 8). Ce facteur semble donc définir une dimension d'*attitudes acculturatives*.

DISCUSSION

Le premier but de cette étude était d'examiner les effets d'un statut minoritaire extrême sur l'identité culturelle. Deuxièmement, il était question d'approfondir la relation entre langue et identité en comparant des participants d'origine française qui parlaient habituellement soit le français, soit l'anglais. En dernier lieu, cette étude voulait évaluer le lien entre l'identité et

différentes caractéristiques personnelles reliées aux rapports intergroupes ainsi qu'aux attitudes à l'égard des modes d'acculturation.

Au niveau empirique, cette recherche s'inscrivait en contre-plan de celle de Clément et Noels (1991) dont les résultats avaient souligné l'importance de la séparation comme choix identitaire modal. On avait alors noté chez des francophones une forte identification exclusive à leur propre groupe langagier. De plus, l'importance du choix langagier avait été évoquée à cause de l'identification au groupe anglophone d'un petit groupe francophone hors-échantillon dont la langue d'usage était l'anglais. La recherche de Clément et Noels avait cependant été conduite en milieu institutionnel bilingue favorisant l'égalité des groupes francophone et anglophone. La présente recherche, bien que conduite en milieu francophone minoritaire, donne sensiblement les mêmes résultats: l'identité endossée est intimement liée à l'usage langagier, contrairement à la thèse soutenue par Edwards (1985). De plus, la similarité des résultats obtenus en milieu bilingue et en milieu minoritaire suggère que l'usage langagier a une influence plus importante que le contexte langagier sur l'identité, que ce soit au niveau des individus ou des tendances du groupe. De façon lointaine, le milieu fournit sans doute l'encadrement nécessaire à la protection d'une langue mais de façon immédiate, la relation entre l'usage d'une langue, l'identité individuelle et la polarisation collective de l'identité linguistique semble être des plus étroites.

Les résultats révèlent également une situation d'ambiguïté et de conflit quant à l'identification du groupe des usagers du français. Bien que les identifications moyennes et individuelles démontrent une identification exclusive aux francophones, l'analyse de polarisation ne révèle pour ce groupe aucune différence significative entre l'identification aux francophones et aux anglophones. Landry et Allard (1990) ont suggéré qu'une situation minoritaire sur le plan social pourrait être contrebalancée par des pratiques éducationnelles et langagières qui agiraient comme des leviers compensatoires et ainsi protégeraient la langue et la culture première. Dans ce cas-ci, l'usage habituel du français pourrait avoir cette fonction et serait alors le garant de la prédominance de l'identité française au niveau individuel. L'impact du contexte minoritaire se ferait plutôt sentir au niveau du manque de cohésion et de l'indécision des individus en tant que collectivité. Ceci suggère donc des différences importantes entre les mécanismes de l'identification individuelle et sa normalisation au niveau du groupe.

En plus de s'adresser à la question de l'identité située, cette recherche incluait une version des échelles d'attitudes à l'égard de l'acculturation, tel que ce concept est défini par Berry et ses collaborateurs (1977). Clément et Noels (1991) avaient suggéré qu'il existait un contraste entre l'identité située, telle que vécue, et les attitudes à l'égard de l'acculturation qui, elles, favorisent habituellement l'intégration (cf. Berry et al. 1989). Les résultats obtenus ici reproduisent ceux de Berry (1990). La grande majorité des

participants marque en effet une nette préférence pour l'intégration comme état *préféré*. Juxtaposée aux résultats obtenus au niveau de l'identité située, cette tendance souligne le phénomène exposé par Clément et Noels (1991) concernant l'existence de différences importantes entre l'identité telle que vécue et l'identité telle que désirée. Bien qu'il soit possible de marquer une préférence idéologique pour l'appropriation simultanée de deux identités, l'identité ethnolinguistique endossée momentanément est contrainte à un choix exclusif.

Les résultats de l'analyse factorielle permettent justement d'explorer plus en détail les relations entre attitude et identité en même temps que les réactions contrastantes des groupes UA et UF². Pour ces deux groupes, confirmant l'hypothèse originale, il semble exister un lien intime entre l'identité et les variables socio-affectives reliées à l'apprentissage des langues secondes. Dans les deux cas, les résultats suggèrent de plus l'existence de deux processus identitaires relativement indépendants—soit un processus pragmatique lié à l'identité située et ancré dans les pratiques langagières de tous les jours, et un processus idéologique lié aux attitudes à l'égard de l'acculturation. Pour le groupe des usagers de l'anglais, l'identité située favorise les contacts avec les anglophones et, couplée à des attitudes positives à l'égard de la collaboration avec ces derniers, résulte en une absence d'anxiété lors de l'usage de la langue anglaise. Pour ce groupe donc, les processus pragmatique et idéologique sont cohérents et harmonieux par rapport aux choix langagiers des individus et à leur milieu qui favorise justement l'anglais.

Le groupe des usagers du français manifeste au contraire une définition identitaire par antagonisme. D'une part, une attitude identitaire promouvant la protection de la langue première est liée à une identité située française et à la peur d'assimilation; d'autre part, cette peur d'assimilation est réduite dans la mesure où les contacts avec les anglophones *sont moins agréables* et l'anxiété liée à l'usage du français moins grande. Ce groupe manifeste un type d'identification dont le pendant social mènerait au conflit intergroupe. Ceci, couplé à l'absence de cohésion manifestée dans l'analyse de polarisation suggère de plus qu'il en est aux premières étapes de la définition sociale de son identité. Selon Taylor et McKirnan (1984), celle-ci peut encore résulter en l'assimilation individuelle de ses membres ou en des actions collectives rehaussant l'identité et l'appartenance au groupe de langue première.

En conclusion, les résultats de cette recherche soulignent l'importance de la langue parlée par l'individu comme levier puissant de l'identité culturelle. Mais la préservation de l'identité d'un groupe minoritaire, en plus d'être

2 La cohérence interne relativement basse de certaines échelles oblige à une interprétation prudente des résultats. Malgré ceci, ces échelles témoignent de relations statistiquement significatives avec d'autres variables qui leur sont associées dans des travaux antérieurs (e.g. Clément, 1987; Clément & Kruidenier, 1985). Une interprétation à tout le moins préliminaire semble donc justifiée.

tributaire de l'usage de la langue qui le caractérise, participe d'un mécanisme d'adaptation acculturative relativement complexe. C'est au sein de ce mécanisme qu'entrent en jeu les forces tant sociales que cognitives affectant l'identité ethnique et plus globalement la qualité de la participation des individus à des milieux culturellement diversifiés.

Cette recherche fut réalisée en partie grâce à un octroi du CRSHC au premier auteur. Les demandes de tirés à part doivent être adressées à Richard Clément, École de psychologie, Université d'Ottawa, 125 Université, Ottawa K1N 6N5. Les auteurs remercient les professeurs, administrateurs et étudiants qui ont collaboré à cette recherche.

Références

- Arnopoulos, S.M. (1982). *Hors du Québec, point de salut?*. Montréal: Éditions Libre Expression.
- Association des Enseignants Franco-Ontariens. (1983). [Mémoire présenté au Conseil d'éducation Franco-Ontarien pour l'unité régionale secondaire de Sault Sainte-Marie]. Rapport non publié.
- Beebe, L. & Giles, H. (1984). Speech accommodation theories: A discussion in terms of second language acquisition. *International Journal of the Sociology of Language*, 46, 5-32.
- Berry, J.W. (1984). Cultural relations in plural societies: Alternatives to segregation and their sociopsychological implications. Dans N. Miller & M. Brewer (Eds.), *Groups in Contact: The Psychology of Desegregation* (pp. 11-27). New York: Academic Press.
- Berry, J.W. (1990). Psychology of Acculturation. Dans J. Berman (Ed.), *Nebraska Symposium on Motivation*, Vol. 37 (pp. 201-234). Lincoln: University of Nebraska Press.
- Berry, J.W., Kalin, R. & Taylor, D.M. (1977). *Attitudes à l'égard du multiculturalisme et des groupes ethniques au Canada*. Ottawa: Ministère des Approvisionnement et Services Canada.
- Berry, J.W., Kim, U., Power, S. & Young, M. (1989). Acculturation attitudes in plural societies. *Applied Psychology*, 38, 185-206.
- Clément, R. (1984). Aspects socio-psychologiques de la communication inter-ethnique et de l'identité sociale. *Recherches sociologiques*, 15, 293-312.
- Clément, R. (1987). Second language proficiency and acculturation: An investigation of the effects of language status and individual characteristics. *Journal of Language and Social Psychology*, 5(4), 271-290.
- Clément, R. & Hamers, J.F. (1979). Les bases socio-psychologiques du comportement langagier. Dans G. Bégin & P. Joshi (Édit.) *Psychologie sociale*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Clément, R. & Kruidenier, B.G. (1985). Aptitude, attitude and motivation in second language proficiency: A test of Clément's model. *Journal of Language and Social Psychology*, 4, 21-37.

- Clément, R. & Noels, K. (1991). Langue, statut et acculturation: une étude d'individus et de groupes en contact. Dans M. Lavallée, F. Ouellet & F. Larose (Édit.) *Identité, culture et changement social: Actes du 3ième colloque de l'ARIC* (pp. 315-326). Paris: L'Harmattan.
- Edwards, J. (1985). *Language, Society and Identity*. Oxford: Basil Blackwell.
- Edwards, J. & Chisholm, J. (1987). Language, multiculturalism and identity: A Canadian study. *Journal of Multicultural and Multilingual Development*, 8, 391-408.
- Fishman, J. (1977). Language and ethnicity. In H. Giles (Ed.), *Language, Ethnicity and Intergroup Relations* (pp. 15-57). London: Academic Press.
- Gardner, R.C. & Clément, R. (1990). Social psychological perspectives on second language acquisition. Dans H. Giles & P. Robinson (Eds.), *The Handbook of Language and Social Psychology*. London: John Wiley & Sons.
- Giles, H. & Byrne, J.L. (1982). An intergroup approach to second language acquisition. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 3, 17-40.
- Hamers, J.F. & Blanc, M.H.A. (1989). *Bilinguality and Bilingualism*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hamers, J.F. & Blanc, M.H.A. (1982). Towards a social psychological model of bilingual development. *Journal of Language and Social Psychology*, 1, 29-49.
- Harris, L.J. (1977). Sex differences in the growth and use of language. Dans E. Donelson & J.E. Gullahorn (Eds.), *Women: a psychological perspective* (pp. 79-94). New York: Wiley.
- Kwak, K. (1990, juin). *A comparison of acculturation attitudes within an ethnic group in terms of first languages: The case of Korean immigrant youths*. Communication présentée au Congrès annuel de la Société canadienne de psychologie, Ottawa, Canada.
- Lambert, W.E. (1978). Cognitive and socio-cultural consequences of bilingualism. *The Canadian Modern Language Review*, 34, 537-547.
- Landry, R. & Allard, R. (1990). Contact des langues et développement bilingue: un modèle macroscopique. *La revue canadienne des langues vivantes*, 46, 527-553.
- Leclerc, J. (1986). *Langue et société*. Laval: Mondia Éditeurs.
- Maccoby, E.E. & Jacklin, C.N. (1974). *The psychology of sex differences*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Miller, N. & Brewer, M. (1984). *Groups in contact: The psychology of desegregation*. New York: Academic Press.
- Mougeon, R. (1984). Le maintien du français et les jeunes Franco-Ontariens. *Langue et société*, 13, 17-20.
- Recensement Canada (1986). *Profils: Ontario*. Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services Canada.
- Redfield, R., Linton, R. & Herskovits, M.J. (1936). Memorandum on the study of acculturation. *American Anthropologist*, 38, 149-152.

- Taylor, D.M. & McKirnan, D.J. (1984). A five-stage model of intergroup relations, *British Journal of Social Psychology*, 23, 291-300.
- Taylor, D.M., Meynard, R. & Rhéault, E. (1977). Threat to ethnic identity and second language learning. Dans H. Giles (Ed.), *Language, Ethnicity and Intergroup Relations* (pp. 98-118). London: Academic Press.

Article soumis pour fins de publication le 17 juillet 1990

Révisé le 2 décembre 1991

Accepté le 16 décembre 1991